

UNSA



Elise Dinnat
Secrétaire Second degré
974@se-unsas.org
Tel : 06.92.63.36.91

N° 04 - Octobre 2022
Tous nos flashes sont visibles sur le site
académique du **SE UNSA** [ici](#)

Mon info Prof de lycée-collège

Consultez régulièrement le site du syndicat : [ICI](#) les circulaires rectores, les parutions importantes au BO et au JO , l'actualité juridique, l'actualité sur les retraites etc....

[Je consulte le B.O.](#)

Sommaire

- 1 - Formations syndicales
- 2 - Elections professionnelles, c'est parti !
- 3 - Mouvement inter 2022
- 4 - Le vrai travail des profs
- 5 - Inégalités au collège
- 6 - La rupture conventionnelle
- 7 - Le contentieux

1 - Formations syndicales

Les formations sont en priorité adressées à nos adhérents

Colloque « Société inclusive »

25 Novembre, St-Paul, [je m'inscris ici](#)

Journée correspondants

28 novembre, visio, [je m'inscris ici](#)

Journée « bien-être »

2 Décembre, Village Corail, [je m'inscris ici](#)

Attention : les demandes de congé doivent être déposées au moins un mois avant la formation.

2 - Elections professionnelles, c'est parti !

La première étape consiste à ouvrir son espace électeur, on vous explique tout ici

3 - Mouvement inter 2022

Participants obligatoire* (Stagiaire 2nd degré ou PsyEN) ou pas, : la phase du mouvement interacadémique démarre le 14 novembre..

Afin d'être informé-e et conseillé-e lors de chaque étape et mettre toutes les chances de votre côté, demandez dès aujourd'hui l'accompagnement et le suivi du SE-Unsa.

Pour cela, complétez [notre formulaire en ligne](#) *Mon mouvement, je fais les bons choix avec le SE-Unsa.*

* *excepté les ex-titulaires d'un corps de l'enseignement public de l'éducation nationale (1^{er} et 2nd degrés)*

4 - Le vrai travail des profs

Un enseignant travaille au MOINS 43H/ semaine (la précédente évaluation donnait 41H/semaine). Le SE-UNSA l'a toujours dit, la DEPP (Division des Etudes du ministère de l'Education Nationale) le confirme dans sa note parue fin octobre 2022.

Ce sont les PLP qui passent le plus de temps à leurs préparations. A noter : le nombre d'heures annexes qui augmentent (réunions, concertations etc). On peut dire que la coupe est pleine !

Je lis la note : <https://www.education.gouv.fr/la-moitie-des-enseignants-declare-travailler-au-moins-43-heures-par-semaine-343235>

5 - Inégalités qui se creusent au collège : rien d'étonnant !

Il y a quelques jours, la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance publiait les résultats de l'enquête CEDRE en français. Il s'agit d'une évaluation réalisée sur échantillon à intervalles réguliers permettant de suivre l'évolution du niveau des élèves de 3^e dans plusieurs disciplines. Les résultats pour la période comprise entre 2015 et 2021 pour le français inquiètent et alertent. Voir notre article ici : <https://enseignants.se-unsa.org/Les-inegalites-se-creusent-au-college-tu-m-ettes>

6 - Succès de la rupture conventionnelle

Le Ministère publie les chiffres de l'Education Nationale et il enregistre une forte hausse des départs volontaires.. En 2009, le nombre de démissions des enseignants se montait à 364 alors qu'en 2021 ce chiffre atteint 2411 départs. L'attractivité du métier pose question quand on sait que les pourcentages les plus élevés concernent les collègues qui ont plus de 5 ans d'ancienneté et les stagiaires.

Je lis le rapport : <https://www.education.gouv.fr/panorama-statistique-des-personnels-de-l-enseignement-scolaire-2021-2022-343054>

7 - La hausse des contentieux

La loi de transformation de la fonction publique a mis un frein à la représentativité syndicale. Le SE-UNSA a su se renouveler et accompagne désormais chaque collègue de façon individuelle. Les effets de ce suivi se font sentir dans le nombre de recours en contentieux qui a littéralement explosé que ce soit au niveau des rectorats mais aussi au niveau du Tribunal Administratif. La nouveauté ? 56 % des décisions rendues au niveau national sont favorables aux agents ! Le gouvernement ne s'attendait pas à cela ! N'oubliez pas que pour toutes les décisions rendues sur votre carrière, vous pouvez faire un recours. Le SE UNSA, syndicat utile, peut être

mandaté pour vous accompagner. Dans notre académie en 2021, une quarantaine de dossiers portés par les personnels de l'enseignement public a été traité devant un TA.

Je lis le bilan : <https://www.education.gouv.fr/la-lettre-d-information-juridique-hors-serie-bilan-de-l-activite-contentieuse-annee-2021-septembre-342424#J-18>



SE-UNSA, Section de La Réunion

16, rue Jean Châtel - BP 50041

97464 Saint-Denis cedex

02 62 20 08 13

974@se-unsas.org